

Propositions d'Amendements de la Commission Politique Etrangère

(Com17 – Commissions Démocrates)

Deuxième Version (le texte en bleu signale les changements entre les deux versions)

6.1 – Paragraphes 2 et 12 – Europe – Une Europe plus démocratique

Paragraphe d'origine :

Mais il n'empêche que s'installe peu à peu dans les esprits l'idée que les peuples ne veulent plus de l'Europe et qu'ils sont comme emmenés « contre leur gré » dans la poursuite d'une construction essentiellement bureaucratique et élitiste. Le « chantage » qui s'exerce sur les « mauvais » votants est ce qu'il peut paraître de plus difficile à accepter et de moins démocratique qu'il soit. Certes la France a ratifié le traité de Lisbonne, mais il reste parmi nos concitoyens cette idée qu'il s'agissait, par une ratification parlementaire, d'éviter de consulter à nouveau les Français.

Proposition d'amendement :

Mais il n'empêche que s'installe peu à peu dans les esprits l'idée que les peuples ne veulent plus de l'Europe et qu'ils sont comme emmenés « contre leur gré » dans la poursuite d'une construction qui leur échappe. ~~essentiellement bureaucratique et élitiste. Le « chantage » qui s'exerce sur les « mauvais » votants est ce qu'il peut paraître de plus difficile à accepter et de moins démocratique qu'il soit.~~ Certes la France a ratifié le traité de Lisbonne, mais il reste parmi nos concitoyens cette idée qu'il s'agissait, par une ratification parlementaire, d'éviter de consulter à nouveau les Français.

Paragraphe d'origine :

Par exemple, l'obligation d'une information publique donnée à l'avance sur les sujets qui vont être à l'ordre du jour permettrait aux citoyens, et pas seulement comme aujourd'hui aux lobbys organisés, d'informer leurs députés européens de leurs positions sur ces sujets.

Proposition d'amendement :

Par exemple, l'obligation d'une information publique donnée à l'avance sur les sujets qui vont être à l'ordre du jour permettrait aux citoyens, et pas seulement comme aujourd'hui aux lobbys organisés, d'informer leurs députés européens de leurs positions sur ces sujets. Les symboles de l'Europe (drapeau, hymne, fête de l'Europe) doivent retrouver leur place dans la représentation des institutions malgré les dispositions du Traité de Lisbonne. De même, les programmes d'éducation sur le fonctionnement des institutions et les programmes d'échange intra-européens d'étudiants, de fonctionnaires et de professionnels doivent aussi prendre une part croissante dans le dispositif d'information citoyen.

Contexte :

La critique « bureaucratique et élitiste » n'intègre pas les avancées du Traité de Lisbonne en matière de co-décision parlementaire, d'élection d'une présidence stable du Conseil, et de droit de proposition citoyen (les deux premières étant précisées dans les paragraphes 5 et 6 du texte). Elle dessert la cause européenne, promue historiquement par les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, en renforçant une critique pour laquelle aucune réponse n'est apportée.

Le « chantage sur les mauvais votants » n'est pas une critique légitime au vu de l'historique de l'UE : plusieurs pays ont voté des traités à nouveau (Maastricht, Nice, Lisbonne) en effectuant des opt-outs sur des sujets pour lesquels ils n'étaient pas prêts (Danemark sur le troisième pilier de Maastricht) ou sur des sujets périphériques pour lesquels des clarifications électorales étaient nécessaires (Irlande pour Nice et Lisbonne). De même, des pays ou territoires ont pu choisir de ne pas intégrer l'Union (Norvège à deux reprises) ou de s'en séparer (Groenland) par voie référendaire. Finalement, le Traité de Lisbonne clarifie les conditions de sortie de l'Union pour tout Etat membre qui le souhaiterait. Ces éléments représentent des possibilités de négociations suite à des réticences populaires exprimées par voie référendaire. Il ne peut être question de les traiter de « moyens les moins démocratiques qu'il soit » (outre la formulation douteuse d'un tel concept).

L'élimination des éléments distinctifs de l'Union (drapeau, hymne, fête de l'Europe) dans sa représentation extérieure suite à la transformation du Traité Constitutionnel en Traité de Lisbonne a été mal accueillie par bon nombre de citoyens européens. Les programmes d'éducation sur le fonctionnement des institutions, ainsi que les programmes d'échanges (à toutes les échelles et pour tous les publics), doivent aussi contribuer à l'information citoyenne sur l'UE.

6.1 – Paragraphes 30 et 31 – Europe - Une Europe capable de peser sur les affaires du monde

Paragraphe d'origine :

Premier objectif : L'Union européenne doit être en mesure d'assurer la protection de ses citoyens et de leurs intérêts face aux menaces directes et indirectes. Sans rejeter l'alliance atlantique, elle doit se donner les moyens de le faire y compris sans les Etats-Unis.

Les décisions prises dans les instances internationales comme l'OMC et le FMI lors de certaines négociations ont un impact fort sur nos modes de vie. Il est donc essentiel que nos valeurs et ambitions soient bien prises en compte lors de ces négociations, car les menaces sur les modes de vie auxquels nous tenons y sont potentiellement au moins aussi importantes que celles qui s'appuient sur des outils militaires ou terroristes.

L'Europe doit également promouvoir son modèle auprès des autres organisations régionales en pleine expansion, comme l'Union africaine, élément essentiel pour peser dans un ensemble multipolaire. L'exemple que nous pouvons donner au monde est celui de la réconciliation franco-allemande, qui paraissait impensable au milieu du siècle dernier.

Proposition d'amendement :

Premier objectif : L'Union européenne doit être en mesure d'assurer la protection de ses citoyens et de leurs intérêts face aux menaces directes et indirectes. Sans rejeter l'alliance atlantique, elle doit se donner les moyens de le faire y compris sans les Etats-Unis. Cela passe par un renforcement de la position européenne lors des négociations de crise, notamment en Afghanistan, au Pakistan, en Iran, en Palestine, au Liban et en Afrique. De même, les réponses européennes aux crises géopolitiques doivent être mises en avant, en favorisant le renforcement des institutions nationales, la sécurisation des frontières et des zones de réfugiés, une meilleure compréhension des dynamiques économiques sous-jacentes aux crises, la négociation avec l'ensemble des forces en présence, y compris en prenant l'initiative pour le lancement de nouvelles négociations de paix.

Les décisions prises dans les instances internationales comme l'OMC et le FMI lors de certaines négociations ont un impact fort sur nos modes de vie. Elles sont trop souvent le fait du « Consensus de Washington », dicté par le Trésor américain, qui a effectué des ravages lors des crises économiques et sociales des années 90 et 2000. Il est donc essentiel que nos valeurs et ambitions soient bien prises en compte lors de ces négociations, car les menaces sur les modes de vie auxquels nous tenons y sont potentiellement au moins aussi importantes que celles qui s'appuient sur des outils militaires ou terroristes.

L'Europe doit également promouvoir son modèle auprès des autres organisations régionales en pleine expansion, comme l'Union africaine, l'Asean, l'Unasur, et l'Union pour la Méditerranée le Conseil de Coopération du Golfe, élément essentiel pour peser dans un ensemble multipolaire. L'exemple que nous pouvons donner au monde est celui de la réconciliation franco-allemande, qui paraissait impensable au milieu du siècle dernier. Il s'agit ainsi de favoriser la représentation des petits et moyens Etats à l'échelle mondiale, en leur donnant une voix lors des négociations internationales à travers des organisations régionales.

Contexte :

Il n'est nulle part fait mention dans le document des crises géopolitiques majeures et durables de notre époque. Ne pas les mentionner représenterait un manque de réalisme grave. Le modèle de gestion de crise européen doit être mis en avant comme une méthodologie pour le renforcement du rôle international de l'Europe et une réponse pour la résolution de crises.

Il est nécessaire de préciser pourquoi la prise de décision doit être réformée au sein du FMI, de la Banque Mondiale et de l'OMC : la raison principale des déséquilibres durables et de création de crises systémiques (cf. Stiglitz).

Les organisations régionales déterminantes pour l'avenir de l'UE ne sont pas uniquement en Afrique, mais dans toutes les régions du Sud (Asie du Sud-Est, Amérique du Sud, Afrique du Nord et Proche Orient) . Le MoDem doit aussi être porteur de la démocratisation de la représentation issue de la participation des organisations régionales aux négociations internationales : des pays qui n'ont à ce jour pas voix dans ces domaines pourraient être dorénavant représentés par des instances régionales (de la même manière que les petites et moyennes puissances européennes à travers l'UE).